

Concours des poulains FM du Syndicat d'élevage de la Veveyse.

Le concours des poulains organisé par le syndicat d'élevage chevalin de la Veveyse s'est déroulé sous un soleil radieux le 23 septembre. Cette année le SCV a inauguré une nouvelle place de concours à Tatroz. La météo clémente a permis d'organiser le concours dehors et les poulains ont pu bénéficier d'un terrain en herbe pour montrer leurs belles allures.

Cette année encore, le SCV a pu observer la première volée de poulain d'un jeune étalon. Il s'agissait cette année de l'étalon Don Juan (Don Mirabeau du Seneut / Hermitage) né en 2013 et qui était stationné chez Mr Henri Bérard durant la saison 2016.

Nous avons pu observer 11 descendants de cet étalon qui a été élu vice-champion de sa catégorie lors du Marché-Concours de Saignelégier en 2017.

Parmi ces 11 poulains et pouliches, 8 ont été classés au rappel.

C'est chez le mâle que les résultats sont les plus parlant. En effet les 5 meilleurs mâles présentés lors du concours sont tous des fils de Don Juan.

Voici les résultats :

Le poulain Duck du Clos d'Amont (Don Juan / Cookies), à Bernard Genoud de La Rogivue, se classe 1^{er} avec les notes de 8/7/9. Ce poulain bai foncé, très bien typé et de conformation très correcte a montré de très belles allures avec beaucoup d'engagement et de souplesse. Au 2^{ème} rang arrive Derak du Rotzé (Don Juan / Libero) 8/8/8, à Henri Bérard de Châtel-St-Denis. Un poulain très élégant avec une très belle tête, quelque peu pénalisé par ces hautes balzanes. Arrive ensuite au 3^{ème} rang Dayan du Rotzé (Don Juan / Hippie) 8/7/8 et 4^{ème} rang Diamant du Rotzé (Don Juan / Hippie) 8/6/8, à Henri Bérard de Châtel-St-Denis. À noter que les juments sont demi-sœur. En fin de classement nous retrouvons au 5^{ème} rang Dublin du Rohr (Don Juan / Legato) 7/6/8, à Jacques Bapst de La Roche. Et pour terminer au 6^{ème} rang Nino de Tremalla (Nectat II / Hakim) 7/7/7, à Jean-Marc Pilloud de Tatroz.

Pour le rappel des pouliches, la première place revient la pouliche Jonquille (Don Fenaco / Lambswool) à André Deillon de Vuisternens-devant-Romont. Cette pouliche très typée a séduit les juges par son chic et ces allures souples, elle a obtenu les notes 9/7/8. À noter que la mère de cette pouliche est une jeune jument d'élite, jonquille est son premier poulain.

Nous retrouvons l'étalon Don Juan pour le 2^{ème} et 3^{ème} rang avec les pouliches Fine-Fleur à Daniel Saudan de Châtel-St-Denis. Cette pouliche baie foncé issue d'une mère par Quésac obtient les notes de 8/7/8. Au 3^{ème} rang se classe la pouliche Stacy de Tremalla avec une mère par Cookies qui obtient les notes de 8/7/7 en propriété de Jean-Marc Pilloud de Tatroz. La pouliche Folie de Tremalla (Nectar II / Havane) également à Jean-Marc Pilloud se classe 4^{ème} avec les notes 8/7/7. Au 5^{ème} rang nous retrouvons Laska de Pravert (Don Juan / Hippie) appartenant à Frédéric Cardinaux. Une pouliche très bien typée avec un belle ligne supérieure et des très bons membres, qui a pris un grand plaisir à galoper dans le triangle de présentation. Elle obtient tout de même les notes de 8/8/6. En fin de classement nous retrouvons 2 pouliches de l'élevage de Tremalla, Pand'or de Tremalla (Nectar II / Hermitage) et Jalline de Tremalla (Nectar II / Cookies) qui obtiennent toutes les 2 les notes de 7/7/7.

Il est encourageant de remarquer que nous retrouvons, au rappel, des juments issues des étalons stationnés en Veveyse ces dernières années Cette fois pour mettre en valeurs leurs poulains. Les étalons Hippié et Cookies ont en effet chacun 3 filles suivies au rappel.

L'après-midi s'est terminé par la présentation des 2 étalons en propriété de Jean-Marc Pilloud.

L'étalon Nectar II (Naguar / Lasko), âgé de 18 ans, s'est présenté en bonne forme et a montré des allures souples. Présenté au licol, il nous a prouvé une fois encore son excellent caractère.

Le jeune Hastral (Hayden PBM / Hermitage), qui a passé le test en station cette année, a lui aussi montré de belles allures. Nous aurons le plaisir de découvrir la première volée de poulain de cet étalon baie foncé l'année prochaine.

Pour le SCV

Le gérant :

Jérémy Korpès